



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 16-231220

Extension du cimetière communal / Modification du plan de financement

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **16 décembre 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **24**

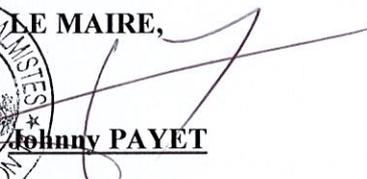
Absents : 2

Procurations : 3

Total des votes : 27

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT TROIS DECEMBRE DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt le **vingt trois DECEMBRE** à **DIX SEPT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - FAUSTIN Jean-Yves 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - HOARAU Sabrina conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Sandra GRONDIN conseillère - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Frédéric AZOR conseiller municipal - Luçay CHEVALIER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Mickaël PAYET à THIBURCE Marie Héliette - Yannick BOYER à ARZAL Sophie - Mélissa MOGALIA à LEGER Sylvie

Affaire 16-231220

Extension du cimetière communal / Modification du plan de financement

Il est rappelé au Conseil Municipal que plusieurs demandes de financement ont déjà été faites auprès de divers financeurs ces dernières années et qu'aucune d'entre elles n'a abouti. Suite à l'appel à projet de l'Etat, il est proposé de renouveler notre demande.



Pour mémoire, les études hydrauliques menées sur le secteur ont montré la nécessité de mieux protéger le cimetière contre les venues d'eaux et de mieux gérer les écoulements à l'intérieur de celui-ci.

Le projet consiste à étendre le cimetière actuel sur les terrains récemment acquis afin de répondre à un besoin urgent de concessions et de satisfaire à des besoins « nouveaux » de la population. Pour rappel, il convient donc de :

- Requalifier le parvis du cimetière en cohérence avec l'aménagement routier projeté et affirmer le positionnement de l'entrée solennelle en façade principale côté RN 3,
- Réorganiser les aires de stationnement en identifiant les aires dédiées aux visiteurs et les aires prévues pour les cérémonies (côté entrée de service sur la ligne Zéro),
- Prévoir un aménagement des abords de la ravine,

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201223-DCM16-231220-DE
Date de télétransmission : 30/12/2020
Date de réception préfecture : 30/12/2020

- Proposer une réhabilitation des espaces internes du cimetière et une réorganisation fonctionnelle permettant une intégration optimale avec les aménagements relatifs à l'extension des zones d'inhumation,
- Proposer l'intégration de nouveaux services : columbarium, jardin du souvenir, carré musulman, local d'accueil...),
- Privilégier des aménagements paysagers qualitatifs destinés à renforcer l'image d'un véritable cimetière paysager dans son écrin végétal de caractère.

Le coût prévisionnel des travaux et des études (conception et réalisation) au stade de l'élément PRO sont les suivants :

Désignations	Montant HT	Montant TTC
Etudes	94 148,33 €	102 150,94 €
Travaux	1 519 249,23 €	1 648 385,41 €
Montant total opération	1 613 397,56 €	1 750 536,35 €

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter, le financement des travaux et des études de maîtrise d'œuvre (conception et réalisation) qui sont évalués à 1 613 397.56 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

PARTENAIRES	TAUX	MONTANT
Etat	80 %	1 290 718,05 €
Commune	20 %	322 679,51 €
Montant Total HT	100 %	1 613 397,56 €
Montant TVA	8,5 %	137 138,79 €
Montant total TTC		1 750 536,35 €

Il est rappelé que le PRO de cette opération a été validé en octobre 2017 et complété en 2019 pour prendre en compte les études hydrauliques. Les travaux sont envisagés courant deuxième trimestre 2021.

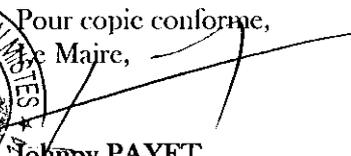
Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ,

VALIDE le plan de financement et la participation financière de la commune à hauteur de 322 397,56 € HT et la TVA à 137 138.79, soit un total de 459 536.35 €,

VALIDE la participation financière de l'Etat d'un montant de 1 290 718,05 €,

AUTORISE le Maire ou en son absence, l' élu délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
 Le Maire,

 Johnny PAYET



Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20201223-DCM16-231220-DE
 Date de télétransmission : 30/12/2020
 Date de réception préfecture : 30/12/2020